

MARIE-HÉLÈNE AMIABLE  
DÉPUTÉE DES HAUTS-DE-SEINE  
MAIRE DE BAGNEUX

Madame Michèle TABAROT  
Présidente de la Commission des affaires  
culturelles et de l'éducation  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

Paris, le 19 octobre 2011

Madame la présidente, chère collègue,

M. Jacques Grosperin, président-rapporteur de la « mission d'information sur la formation initiale et les modalités de recrutement des enseignants » qui s'était constituée le 16 février dernier sous l'égide de notre commission des affaires culturelles et de l'éducation, m'a adressé une convocation pour venir assister, en tant que membre de ladite mission, à de nouvelles auditions ce jeudi 20 octobre 2011.

Je tiens à vous faire part de mon étonnement de recevoir une telle convocation, sans avertissement et en pleine discussion budgétaire, alors que notre mission semblait avoir terminé ses travaux le 29 juin dernier avec la remise du rapport de M. Grosperin. Ce texte a ensuite été rejeté par une majorité de membres de notre commission et à juste titre tant ses propositions semblaient inadaptées aux défis qui se posent pour le recrutement et la formation de nos enseignant-e-s.

Les député-e-s communistes, républicains, du Parti de gauche jugent que faire renaître cette mission d'information en vue de faire adopter le rapport de notre collègue, même retranché de la proposition de suppression du concours enseignant, serait peu respectueux de l'expression démocratique de notre commission, mais aussi malvenu pour l'ensemble de la communauté éducative.

En accord avec mes collègues, je vous informe donc ici que je ne participerai pas aux auditions du 20 octobre prochain, ni n'honorerai aucune des prochaines réunions de la mission.

J'ai par ailleurs interpellé hier le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, à l'occasion de son audition par notre commission, pour lui demander les mesures qu'il comptait prendre pour revoir la réforme de la masterisation, maintenant que tous et toutes s'accordent à la juger catastrophique pour notre école et l'avenir de nos 12 millions d'élèves.

Je vous prie de recevoir, Madame la présidente, chère collègue, l'expression de mes salutations respectueuses.



Marie-Hélène AMIABLE  
Députée des Hauts-de-Seine  
Maire de Bagneux